

~~~~~**COMPTE RENDU**~~~~~  
~~~~~**PROCES VERBAL DE SEANCE**~~~~~

**Comité syndical du 25 février 2021**

*L'an deux mil vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Comité syndical légalement convoqué en séance publique, s'est réuni au siège social du Syndicat Mixte de Développement Touristique de la Station des Rousses du Haut-Jura.*

**PRESENTS** (par ordre alphabétique) : Monsieur Sébastien BENOIT-GUYOD, Monsieur Gilbert BLONDEAU, Madame Nelly DURANDOT, Monsieur Nolwenn MARCHAND, Monsieur Clément PERNOT, Monsieur Olivier PERRAD, Monsieur Michel PUILLET, Monsieur Guillaume VANNIER.  
**EXCUSES** : Monsieur Cyrille BRERO, Madame Maryvonne CRETIN-MAITENAZ.

Sébastien BENOIT-GUYOD ouvre la séance du Conseil Syndical à 18h10 et souhaite la bienvenue aux élus présents. Il indique que Maryvonne CRETIN-MAITENAZ est excusée. Cyrille BRERO suit les débats et participe à la séance en visioconférence.

**QUESTION N° 1** Nomination du secrétaire de séance

Le Comité syndical nomme Monsieur Guillaume VANNIER comme Secrétaire de séance.

**QUESTION N° 2** Approbation du compte-rendu du Comité syndical du 19 janvier 2021

*(Délibération n°2021-003-Annexe 1)*

Le compte-rendu du Comité syndical du 19 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

**GESTION DES FINANCES PUBLIQUES**

**QUESTION N° 3** : PREPARATION BUDGETAIRE-EXERCICE 2021 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB)-BUDGET PRINCIPAL-BUDGET ANNEXE

→ **Rapporteur** : Monsieur Sébastien BENOIT-GUYOD, Président

*(Projet de délibération n°2021-004-Annexe 2 et pièces jointes)*

*Vu les articles L.5721-1 et suivants, L.5722-1 alinéa 1, L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Vu l'arrêté préfectoral n°2015026-0003 du 26 janvier 2015 modifiant les statuts du Syndicat Mixte de Développement Touristique de la Station des Rousses, et notamment les articles du titre 3.*

*Vu le règlement intérieur approuvé par délibération n°2015-41, et notamment son article 22.*

*Vu le rapport du Débat d'Orientation Budgétaire joint en annexe 2 à la présente note de synthèse.*

oooooooooooo

Considérant qu'un débat doit avoir lieu sur les orientations générales du Budget (Débat d'Orientation Budgétaire) dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

oooooooooooo

Monsieur le Président présente le rapport à l'Assemblée permettant de l'informer du contexte économique général et des engagements statutaires du Département du Jura, de la Communauté de communes de la Station des Rousses et de la Commune de Bellefontaine.

Il laisse ensuite la parole aux délégués pour débattre des priorités à donner aux actions syndicales et aux choix à effectuer parmi les investissements envisagés sur l'exercice 2021.

A l'issue de la présentation du contexte général du Débat d'Orientation Budgétaire (I), Gilbert BLONDEAU rappelle l'importance de soutenir l'exploitant SAEM SOGESTAR et le gestionnaire Espace Alpin Bellefontaine en cette période de crise sanitaire exceptionnelle. Sébastien BENOIT-GUYOD souligne que le SMDT travaille toutes les pistes, y compris un décalage de remboursement des emprunts Dôle-Tuffes, sans aucune visibilité néanmoins sur les chances de réussite de la démarche. Il rappelle la volonté de la structure d'accompagner l'exploitant SOGESTAR et le gestionnaire EAB au mieux, dans la limite des capacités financières et humaines qui sont les siennes, rappelant que la structure ne dispose que d'1,5 Equivalent Temps Plein.

Durant la présentation des Orientations Budgétaires – partie Opérations réalisées en 2020 (III du DOB), Clément PERNOT s'interroge sur le risque de réduction des crédits versés par le fonds européen INTERREG et souligne que le projet Dôle-Tuffes, pressenti en 2018 pour obtenir 6 millions d'euros, n'en a obtenu que 4,5 millions d'euros en 2020. L'attribution a été controversée en 2019, le projet aurait pu être écarté. Sébastien BENOIT-GUYOD répond qu'il s'est encore entretenu récemment avec les instructeurs INTERREG de Besançon en début d'année et indique pour sa part qu'il a le sentiment d'un climat de confiance et de réactivité, il n'a pour sa part aucun signal négatif qui ferait présager une difficulté à percevoir les crédits européens. Il indique que le SMDT reste vigilant et mobilisé sur les remontées de dépenses INTERREG.

Sébastien BENOIT-GUYOD commente la présentation de la partie IV, Programmation des Investissements en 2021. Il évoque les priorités d'investissement listées :

- remplacement de deux enneigeurs aux Jouvencelles (acquisition effectuée fin 2020)
- câble du Balancier en usure prématurée
- grande inspection du télésiège de la Serra – décalage sur 2022 demandé-
- remplacement de cinq potences au télésiège de la Combe du Lac
- renouvellement électrique et/ou béton pour entretien pluriannuel des équipements

Nolwenn MARCHAND s'interroge sur la problématique de l'écoulement des eaux pluviales qui concerne plusieurs sites : le puits perdu en dessous des Jouvencelles (projet étudié en 2018, non encore réalisé), le débordement à la Darbella et enfin la réfection du parking alpin de la Darbella. Nolwenn MARCHAND demande au SMDT de se saisir du dossier afin que les élus puissent statuer sur le futur de ce parking, en très mauvais état.

Sébastien BENOIT-GUYOD rappelle que ce parking n'est pas de la propriété du SMDT mais du Département. Nolwenn MARCHAND indique que les services des routes du Département considèrent que l'usage est touristique au bénéfice du ski de fond et du ski alpin, et se désengagent de son entretien. Sébastien BENOIT-BENOIT indique qu'il serait favorable à trouver une solution tripartite (CCSR, SMDT et CD39) afin de ne pas perdre d'emprise de stationnement sur la Station.

Sébastien BENOIT-GUYOD indique qu'une réflexion doit également être lancée rapidement, à la demande de la SAEM SOGESTAR sur le périmètre futur de la DSP, afin d'imaginer l'avenir des remontées mécaniques à moyen terme. Cette réflexion est fondamentale pour orienter le périmètre de l'équipement Main Libre, lancé cette année par la SAEM SOGESTAR. Un temps de travail spécifique entre élus de la CCSR et élus départementaux du SMDT devra avoir lieu en présence des techniciens de la SAEM SOGESTAR. Le SMDT se propose d'organiser rapidement ce temps de travail.

Nolwenn MARCHAND remercie l'exécutif du SMDT et les services administratifs pour la clarté du document de Débat d'Orientation Budgétaire 2021.

**Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide**

- o **D'ACTER LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DEBATTUES DE L'EXERCICE 2021 DU SMDT DE LA STATION DES ROUSSES.**

o **DE PRENDRE ACTE QUE L'EXAMEN DES BUDGETS DEVRA INTERVENIR DANS LES DEUX MOIS QUI SUIVENT.**

**Ampliation** sera adressée à Madame la Sous-préfète de Saint-Claude, Monsieur le Président du Conseil départemental du Jura, Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Station des Rousses, Madame le Maire de Bellefontaine et Monsieur le Président-Directeur Général de la SAEM Sogestar.

**Questions diverses**

Clément PERNOT indique qu'en tant que Président du Département et Président de la communauté de Communes Champagnole-Nozeroy Jura, il souhaite aborder avec les élus du territoire un sujet distinct de la structure du SMDT, à savoir un projet pour développer le ski nordique. Il confirme que le Département restera présent et impliqué dans le ski alpin mais appelle de ses vœux le lancement d'une nouvelle réflexion afin de créer une autre structure pour valoriser le nordique et développer le quatre saisons, notamment le vélo.

Sébastien BENOIT-GUYOD indique qu'au niveau du nordique, il existe l'espace nordique jurassien, structure interdépartementale, qui a beaucoup apporté au nordique. Clément PERNOT répond qu'il y a une volonté départementale de dynamiser le nordique : l'ENJ est une structure de réflexion intéressante mais ce n'est pas une structure de gestion.

Concernant le développement du vélo, le Président du Département invite chaque territoire à se concerter sur ce qu'il veut faire. Le Département ne pourra pas financer les projets locaux et les projets départementaux, il y a la nécessité de construire une stratégie globale. Depuis 2010, le projet de véloroute itinérante du CD39, incluant des services de transport et d'hôtellerie, s'est construit principalement dans la plaine. Avec le développement du vélo électrique, il y a aujourd'hui un intérêt à rejoindre le Haut-Jura. Néanmoins, Clément PERNOT exprime son désarroi à constater que certaines collectivités ne tirent pas toutes dans le même sens et financent leur propre circuit distinct de la véloroute départementale, comme sur le secteur de Lons-le-Saunier. Dès lors, le Département refuse de soutenir financièrement un projet vélo divergent.

Nolwenn MARCHAND fait remarquer que certaines portions de véloroute peuvent avoir une légitimité locale, touristique notamment, et s'inclure ou non dans des circuits plus larges de type domicile-travail. Il indique qu'en tant que président de la communauté de communes de la Station des Rousses, il prend note de cette volonté récente d'étendre la véloroute départementale au Haut-Jura et se dit prêt à travailler sur le sujet, dans un contexte néanmoins complexe de rédaction du futur contrat de station. Il rappelle que la CCSR travaille sur la voie verte et ses problématiques foncières depuis de nombreuses années et a engagé les services d'un bureau d'étude. Il espère que le projet porté par le futur contrat de station sera cohérent et compatible avec la vision départementale du déploiement de la véloroute.

Clément PERNOT rappelle que la création d'une véloroute coûte 300 000 euros le km. Au vu des sommes considérables à engager, une vision globale soutenue par un élan départemental est à privilégier.

Nolwenn MARCHAND revient sur l'engouement des touristes pour le ski nordique cette saison et indique qu'il n'est pas facile de tirer des enseignements de la saison 2020-2021. C'est pourquoi une enquête satisfaction clientèle est en cours afin de mieux connaître les aspirations des visiteurs, et l'importance de la présence de neige.

Gilbert BLONDEAU indique qu'il constate une évolution des aspirations de la société ces dernières années, l'envie de se retrouver en famille et plus seulement de consommer, l'attrait du grand air. Guillaume VANNIER souscrit à cette analyse de l'importance du créneau « famille ».

Clément PERNOT rappelle qu'actuellement le ski nordique génère une économie peu rémunératrice et qu'il est nécessaire d'inventer un nouveau concept.

Nolwenn MARCHAND répond qu'il ne partage pas cette vision des choses : l'activité nordique génère de manière indirecte des retours pour l'ensemble du tissu économique. Clément PERNOT précise qu'il compare le nordique avec l'alpin, activité capable de générer d'une part des recettes en forfaits, d'autre part des retombées économiques indirectes pour le territoire.

Sébastien BENOIT-GUYOD ajoute que le site Starter Nordique France, piloté par l'Espace Nordique Jurassien, s'interroge justement sur le modèle économique de demain du ski nordique, afin de répondre à la question de qui payera la pratique de demain (le gestionnaire, le loueur de ski, le loueur de meublé ?).

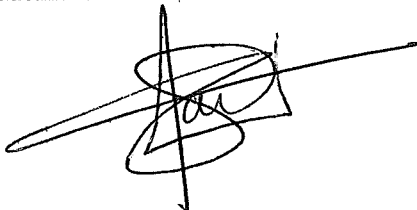
Clément PERNOT ajoute qu'il ne faut pas se méprendre sur la position du Département : le ski nordique aujourd'hui ne lui coûte rien et a pourtant rapporté de l'argent au territoire. Le Département souhaite un équilibre de l'accompagnement de cette activité.

Sébastien BENOIT-GUYOD rappelle l'importance de ne pas opposer ski alpin et ski nordique et souligne la force de la pluriactivité sur le territoire. Il conclut la réunion en soulignant que malgré la situation sanitaire actuelle et la morosité nationale, la station des Rousses a passé une saison 2020-2021 marquée par une affluence importante et un bel enneigement.

*L'ordre du jour épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19h55.*

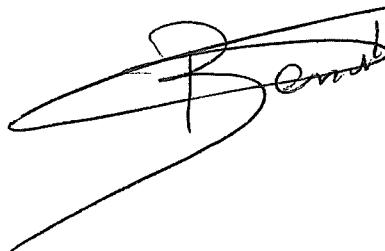
**Le Secrétaire de séance,**

Monsieur Guillaume VANNIER



**Le Président du SMDT,**

Monsieur Sébastien BENOIT-GUYOD



\*\*\*\*\*

Le Présent compte-rendu vaut procès-verbal de la séance.

- Compte- rendu approuvé par Délibération n°-----  
 Compte rendu modifié par délibération n°-----